

SECURITE DES CIRULATIONS

La CGT alerte les cheminots



La CGT conteste

...

Devant la puissance du conflit en cours, la CGT apprend la décision de la direction de former dans l'urgence des cheminots cadres de la SNCF en **une** ou **deux** journées pour permettre de faire circuler un bon nombre de train durant le mouvement de grève (règle de sécurité sur l'accompagnement de trains).

Cette pseudo formation est totalement inadmissible car les ASCT sont soumis à des conditions strictes pour accompagner les trains comme les visites médicales et les examens périodiques de sécurité ferroviaire (CAF). Pour rappel, une formation d'ASCT dure 4 mois !

Ce n'est rien d'autre qu'une mesure pour casser le mouvement de grève. La SNCF est prête à tout, y compris de s'asseoir sur la sécurité des circulations.

Conducteurs et ASCT, même si vous n'êtes pas dans le mouvement, soyez attentif vis-à-vis de l'agent d'accompagnement et de lui demander s'il est bien en possession d'un titre d'habilitation et qu'il soit munis de ses agrès (clés mono coup, berne, sifflet, lampe, épi, VO250, VO102, VO101 version à jour) et signes distinctifs liés à la fonction (tenue complète). Déjà quelques fautes ont été commises dans plusieurs établissements avec ce genre de pratiques. Votre sécurité est engagée ainsi que celle des usagers, notamment en cas d'incident (couverture d'obstacle..., accident de personne...)

En conclusion

Cheminots, ne jouons pas avec la sécurité...

Les cheminots ont toujours été garants de la sécurité ferroviaire.

Pour le bien du Service Public, ne laissons pas faire et arrêtons la dérive !